



# CAFIPEMF

# RAPPORT DU

# JURY

## SESSION 2024

20/12/2024



RÉGION ACADÉMIQUE  
MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Table des matières

Introduction .....	3
I. Références réglementaires.....	4
II. Analyse quantitative de la certification 2025 .....	4
III. Analyse de l'épreuve 1 .....	6
A. Épreuve 1 – Analyse quantitative .....	6
B. Épreuve 1 – séquence 1 - épreuve de pratique de classe .....	6
C. Épreuve 1 – séquence 2 – entretien avec le candidat .....	10
IV. Analyse de l'épreuve 2.....	12
A. Épreuve 2 – Analyse quantitative.....	12
B. Épreuve 2 - séquence 1 et 2 (entretien entre le candidat et l'enseignant observé).....	12
C. Épreuve 2 - séquences 3 et 4.....	14
V. Retour sur l'usage du numérique .....	17

## **Introduction**

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte des épreuves du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Institutrice ou d'Instituteur Maître Formateur (CAFIPEMF) pour la session 2024. Il synthétise les retours réalisés par les différentes commissions de jury, en soulignant à la fois les réussites et les axes de progrès identifiés.

L'objectif de la certification est d'inscrire pleinement l'expertise pédagogique du conseiller pédagogique ou du maître formateur du premier degré dans le cadre de la polyvalence et des priorités d'enseignement à l'école primaire.

Cette session a permis d'évaluer des candidats qui, pour la majorité, ont su montrer les fruits d'une préparation sérieuse, ainsi qu'une maîtrise des enjeux pédagogiques et didactiques du métier. À travers les épreuves, le jury a pu observer des pratiques d'enseignement réfléchies, une prise en charge des élèves dans des contextes variés et des démarches d'accompagnement prometteuses pour les missions futures de formateur. Toutefois, des points de vigilance ont été relevés et leur identification sont autant de leviers pour les candidats des sessions à venir.

Ainsi, ce document se veut un outil à la fois d'évaluation et de réflexion en faveur de la préparation des futurs candidats et des formateurs de la formation CAFIPEMF.

## I. Références réglementaires

- BO du 27 mai 2021
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du CAFIPEMF
- Décret n° 2021-548 du 4 mai 2021 modifiant le CAFIPEMF

## II. Analyse quantitative de la certification 2025

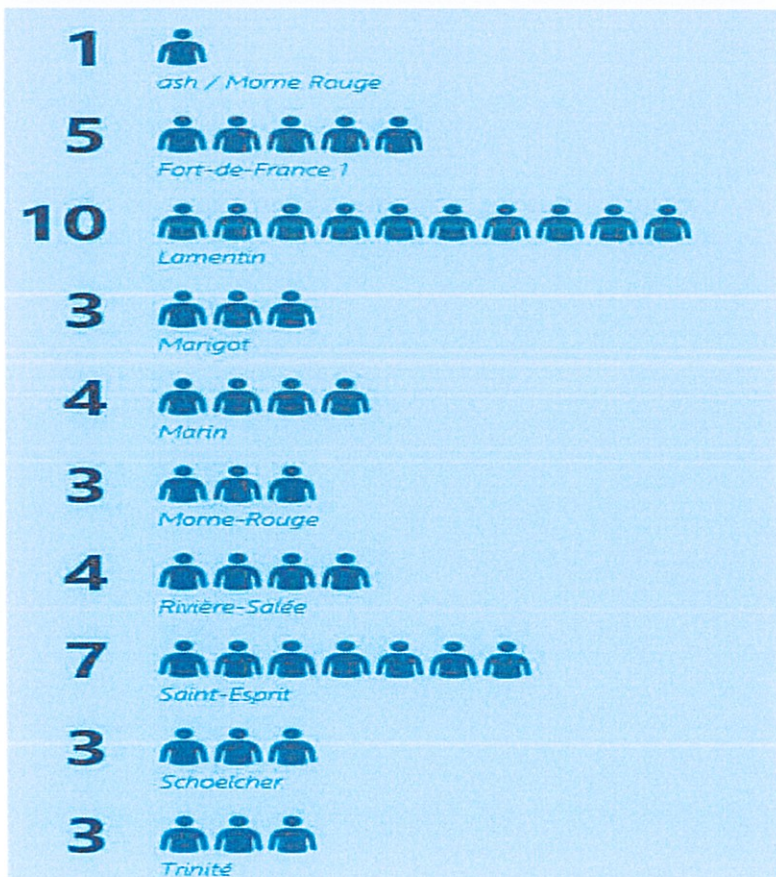
Figure 1 – Profil des candidats



Les chiffres montrent un taux de participation globalement satisfaisant malgré le nombre d'annulations. Suite à l'inscription de 52 candidats en juin 2023, près de 83% se sont présentés aux épreuves dont 14% n'ont passé que l'épreuve 2.

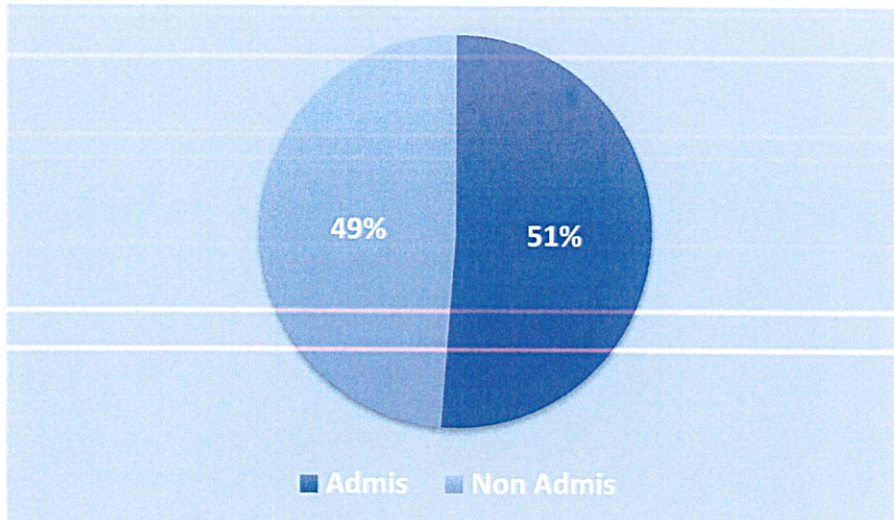
Le nombre d'enseignants se réinscrivant démontre le réel investissement des candidats pour obtenir le CAFIPEMF.

Figure 2- Répartition par circonscription



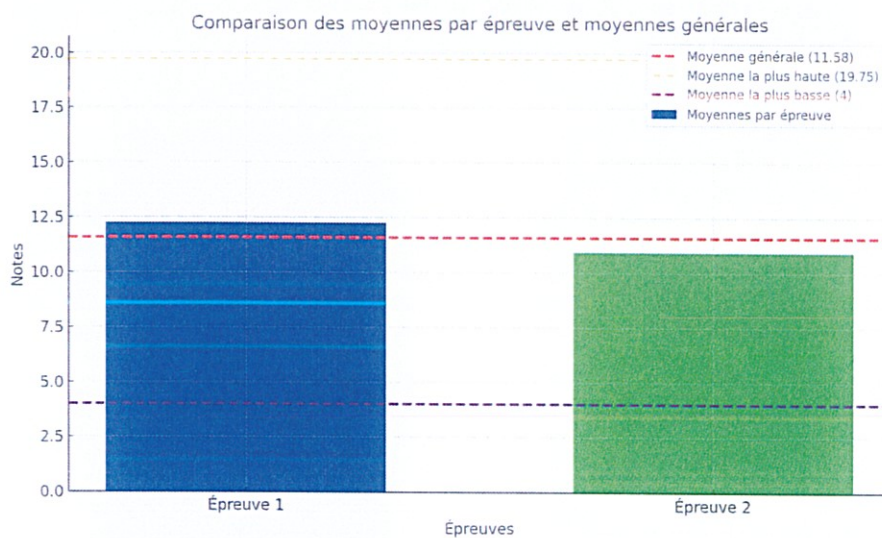
Les circonscriptions du Saint-Esprit et du Lamentin sont les plus représentées.

Figure 3- Résultat de l'admission



Environ la moitié des candidats présents a été admise.

Figure 4- Comparaison des moyennes par épreuve et moyenne générale



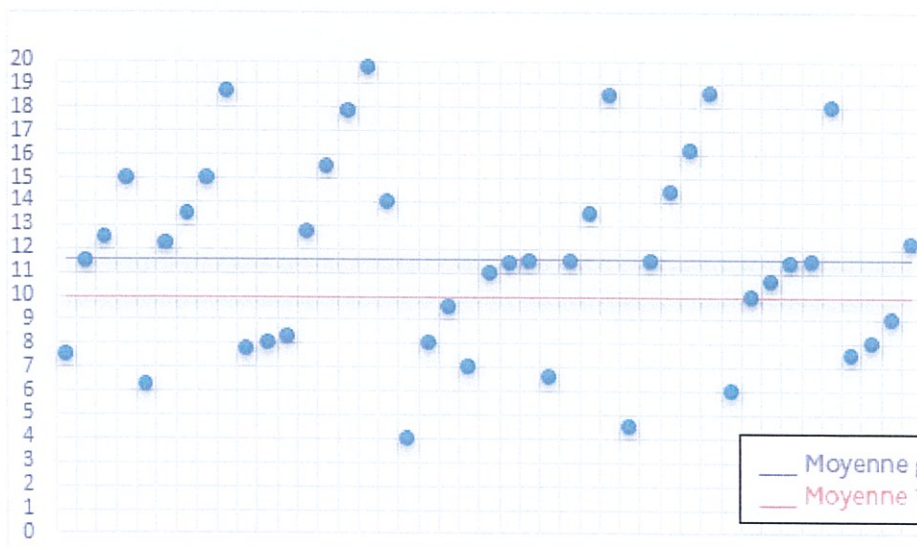
La **moyenne la plus haute**, à **19,75 sur 20**, met en évidence une très bonne maîtrise chez certains candidats.

En revanche, la **moyenne la plus basse**, à **4 sur 20**, témoigne de besoins importants chez d'autres.

Ces écarts importants soulignent l'hétérogénéité des performances au sein du groupe.

On note une meilleure performance des candidats à l'épreuve 1.

Figure 5- Répartition des moyennes des candidats



Une grande proportion des candidats a une moyenne située entre 8 et 14. La moyenne générale proche de 12 traduit un niveau satisfaisant des candidats.

### III. Analyse de l'épreuve 1

#### A. Épreuve 1 – Analyse quantitative

Neuf candidats sont dispensés de cette épreuve soit parce qu'ils étaient admissibles de l'ancienne mouture du CAFIPEMF (6 candidats) soit parce qu'ils ont conservé leur note au-dessus de la moyenne obtenue à la session précédente (3 candidats).

Moyenne	12,24
Note la plus basse	5,75
Note la plus haute	20
Nombre de notes > 10	32

La moyenne générale de **12,24 sur 20** montre une performance globale satisfaisante, au-dessus de la moyenne de réussite minimale attendue (**10 sur 20**). L'écart entre la note la plus haute et la note la plus basse traduit l'hétérogénéité des candidats de cette épreuve.

Une majorité des candidats a obtenu la moyenne à cette épreuve.

#### B. Épreuve 1 – séquence 1 - épreuve de pratique de classe

##### *Déroulement de l'épreuve :*

**Observation par le jury d'un temps d'enseignement assuré par le candidat (60 minutes).**

Cette épreuve 1 se décompose en **DEUX** séquences consécutives (le candidat dispose d'une pause de 15 minutes entre chaque séquence).

Les grilles d'évaluation de l'épreuve permettent d'identifier les attentes du jury.

##### **Séquence 1 :**

Le temps d'enseignement observé porte, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- ↗ Soit sur le FRANÇAIS en école élémentaire ou sur les ACTIVITES LANGAGIERES en école maternelle ;
- ↗ Soit sur les MATHÉMATIQUES en école élémentaire ou sur la CONSTRUCTION DU NOMBRE en école maternelle.

Pour une durée **maximum de 20 minutes**, le temps d'enseignement peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, sur un autre domaine d'enseignement du programme. Dans ce cas, cela doit contribuer explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques et le candidat explicitera son choix en séquence 2.

Les attendus de l'épreuve sont les suivants :

- Conduire une analyse didactique et pédagogique ;
- Inscrire sa pratique dans le cadre institutionnel ;
- Proposer des outils, démarches et supports de qualité ;
- Réfléchir à sa propre pratique.

## EPREUVE 1 AMENAGEE

L'observation d'un candidat **directeur d'école déchargé** de classe est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une réunion de nature pédagogique (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège) ou d'une action de formation professionnelle collective, initiale ou continue.

L'observation d'un candidat exerçant à titre dérogatoire **les fonctions de conseiller pédagogique** est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une action de formation professionnelle collective. Cette action concerne un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

➡ La grille d'évaluation est spécifique à ce choix d'épreuve.

Les attendus de l'épreuve aménagée sont les suivants :

- Animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole et la participation active de tous, de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée ;
- Proposer des outils, démarches et supports didactiques et pédagogiques utiles, des prolongements possibles ;
- Concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle ;
- Inscrire son action de formation dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice.

### *Points positifs repérés :*

Les membres du jury ont souligné la qualité et l'investissement des candidats tout au long de l'épreuve, mettant en lumière plusieurs aspects valorisés :

- Une autorité bienveillante et un climat de classe favorable aux apprentissages ont été observés, permettant aux élèves d'évoluer dans un cadre propice à l'acquisition des savoirs.
- Les séances présentées étaient majoritairement bien préparées, avec des supports soignés et des préparations détaillées. Les candidats ont fourni des documents clairs et lisibles, ils ont montré une bonne maîtrise des attendus de l'épreuve et ont su intégrer les recommandations d'EDUSCOL dans leur pratique de classe. Les choix pédagogiques se sont révélés pertinents au regard des objectifs visés ;
- Les gestes professionnels bien installés témoignent d'une aisance dans la gestion des groupes et d'une capacité à varier les modalités de travail des élèves, contribuant à un fonctionnement de classe fluide ;
- L'expertise pédagogique et didactique des meilleurs candidats est bien affirmée, tant dans la conception des séances que dans leur mise en œuvre. Les séances s'inscrivent dans une progression cohérente et respectent les instructions officielles ;
- Les espaces de classe sont aménagés de manière réfléchie pour faciliter les apprentissages. Les outils mis à disposition des élèves sont adaptés et pensés pour permettre une différenciation pédagogique effective ;
- Les candidats ont, dans l'ensemble, respecté le temps imparti prévu par les textes.

## EPREUVE 1 AMENAGEE

Dans le cadre de l'épreuve « l'animation de réunion pédagogique », le jury a valorisé l'ancrage dans les spécificités de l'école, avec notamment la prise en compte des résultats des évaluations des élèves.

## Points à améliorer repérés :

Les observations des membres du jury ont permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration récurrents chez certains candidats.

- La gestion du temps en lien avec le cahier des charges de l'épreuve n'a pas toujours été respectée. Des séances sont alors trop longues ou insuffisamment structurées.
- Le manque de clôture ou de bilan pour certains avec des phases d'institutionnalisation insuffisamment réfléchies ;
- On note aussi la faible pertinence de l'exploitation des traces écrites à la fin des séances ;
- Les objectifs pédagogiques des fiches de préparation manquent parfois de clarté, restant globaux, non évaluables et flous. En conséquence, les intentions pédagogiques du candidat deviennent difficilement lisibles ;
- Le choix des activités ne paraît pas toujours en adéquation avec les objectifs pédagogiques visés ;
- Les adultes présents dans certaines classes (AESH, ATSEM) n'ont pas toujours réussi à coordonner efficacement leurs actions pour soutenir la réussite de tous les élèves ;
- Les séances proposées ne sont pas toujours explicites pour les élèves et font apparaître une absence d'explicitation particulièrement durant la phase d'introduction, rendant cette étape peu engageante.
- Le déroulement de certaines séances révèle un manque de cohérence dans leur structuration et une maîtrise limitée des différentes étapes de la démarche choisie ;
- Les interactions entre élèves étaient souvent peu développées, laissant place principalement à des échanges enseignant-élèves. Ce choix peut limiter les phases de métacognition ainsi que l'exploitation des interactions entre pairs pour enrichir les apprentissages. La qualité du feedback fourni par les enseignants lors des séances a été jugée parfois insuffisante ;
- La gestion de l'hétérogénéité et la différenciation pédagogique ne sont pas toujours suffisamment anticipées pour prévoir les aménagements adaptés aux besoins des élèves ;
- Les dossiers pédagogiques transmis au jury, bien que souvent exhaustifs, manquent parfois de lisibilité et de synthèse en lien avec le temps d'enseignement proposé. Dans quelques cas, les candidats n'ont pas fourni les documents de préparation de la classe au jury, tels que le cahier journal, la progression ou la programmation.
- Une fragilité persistante est relevée dans la maîtrise de la didactique des mathématiques et du français. La majeure partie des candidats qui n'ont pas eu la moyenne présentent une maîtrise trop faible en didactique.
- Dans certaines classes, les séances se révèlent en décalage par rapport aux habitudes de la classe, avec des activités nouvelles proposées uniquement pour l'épreuve, déstabilisant les élèves.
- Le travail en groupe, lorsqu'il est proposé, n'apporte pas toujours une plus-value claire en lien avec les objectifs de la séance. Particulièrement en maternelle, cette modalité fait apparaître que certains candidats se concentrent uniquement sur un groupe d'élèves durant toute la séance, au détriment des autres groupes.
- Tous les élèves de la classe doivent participer à l'épreuve : le candidat n'a pas à demander aux élèves en difficulté d'aller dans d'autres classes le temps de l'épreuve.

### EPREUVE 1 AMENAGEE

Afin de construire leur réunion, les candidats doivent améliorer les points suivants :

- L'identification de la problématique ;
- Le recueil préalable des besoins du public stagiaire ;
- Le nombre de documents de travail trop nombreux ;
- La prise en compte des différents profils de publics présents (professeurs des écoles titulaires du CAFIPEMF, professeurs des écoles maitres formateurs, professeurs des écoles stagiaires, contractuels alternants, membres des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, brigades, etc...).

## Recommandations aux candidats :

À la lumière des points positifs et des axes d'amélioration relevés, les membres du jury formulent les recommandations suivantes afin d'optimiser la préparation et la réussite des candidats à cette épreuve :

- Elle doit permettre de démontrer une capacité à « piloter sa classe » de manière effective. Il s'agit de montrer des modalités d'enseignement structurées et efficaces, avec des apprentissages réels pour les élèves. Le temps d'apprentissage doit être ambitieux et s'intégrer dans une séquence pédagogique cohérente. Il s'agit de mettre en œuvre des modalités d'apprentissage variées, montrant une maîtrise de la pédagogie et de la didactique des disciplines. Le candidat doit maîtriser les enjeux du niveau et du cycle d'enseignement ;
- Le climat de classe doit être lisible, pensé et organisé pour qu'un éventuel débutant puisse percevoir l'importance de la planification et de l'organisation ;
- Une réflexion importante est à mener durant la conception de la séance à propos de la conduite et du contenu de la phase de bilan. La formalisation à l'écrit de ce que les élèves auront appris devra apparaître dans la fiche de préparation de la séance et sera en adéquation avec les objectifs fixés. Cette étape est primordiale dans la mesure où elle permet d'anticiper la rédaction de la future trace écrite.
- Les interactions entre élèves doivent être pensées et exploitées de manière stratégique au service de la métacognition et de la co-construction de leurs savoirs. Il est essentiel de favoriser ces échanges pour enrichir les apprentissages et ne pas se contenter d'interactions uniquement entre l'enseignant et les élèves ;
- Il est important de penser les rôles et tâches des autres adultes de la classe notamment en maternelle ;
- Le jury doit observer des élèves engagés dans des activités exigeantes qui font sens et qui stimulent leur réflexion. Les activités proposées doivent être ambitieuses et les élèves doivent être réellement amenés à réfléchir et à mobiliser leurs compétences pour aboutir à un véritable apprentissage par tous. Tous les ateliers et activités proposés aux élèves, notamment en autonomie, doivent être véritablement pédagogiques et non simplement occupationnels. Ces activités doivent avoir une finalité d'apprentissage et contribuer aux objectifs d'apprentissage visés ;
- La différenciation pédagogique doit être prise en compte durant la préparation afin de permettre à tous les élèves d'atteindre l'objectif de la séance ;
- Enfin, il est nécessaire de renforcer le contenu disciplinaire et les connaissances du prescrit institutionnel. Une solide maîtrise des disciplines enseignées ainsi que des recommandations institutionnelles (telles que celles d'EDUSCOL) est indispensable pour s'inscrire pleinement dans une pratique conforme aux attentes.

### EPREUVE 1 AMENAGEE

Le jury recommande aux candidats qui font ce choix d'épreuve de :

- Construire leur réunion en l'adossant à une problématique mise en lien avec les besoins identifiés de l'école ;
- Bien identifier les attendus de l'action de formation à l'aide notamment de la grille de notation et des textes officiels ;
- Bien cibler et expliciter les objectifs de formation particulièrement aux participants ;
- S'appuyer sur les échanges, les remarques exprimées, les productions des groupes et prendre en compte les interactions du public ;
- Prendre en compte et s'appuyer sur la diversité du public formé.

## C. Épreuve 1 – séquence 2 – entretien avec le candidat

---

### *Les attendus de l'épreuve :*

Cette épreuve permet au jury d'évaluer :

- La capacité du candidat à conduire une analyse de sa propre pratique ;
- La capacité du candidat à inscrire sa pratique dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice ;
- La capacité à proposer des outils, démarches et supports d'enseignement de qualité ;
- La maîtrise par le candidat des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques.

### *Points positifs repérés :*

Lors des entretiens, les jurys ont mis en évidence plusieurs points forts qui témoignent de la projection dans la posture de formateur :

- Certains candidats ont su démontrer une posture de formateur déjà bien ancrée, marquée par une attitude réflexive sur leur pratique pédagogique. Ils ont fait preuve d'une capacité à prendre du recul, à analyser les situations d'enseignement et à proposer des ajustements pertinents. Ainsi, les meilleurs candidats ont su expliciter clairement la pertinence de leurs choix didactiques et pédagogiques. Ils ont également montré une capacité à décrire leur identité professionnelle ; une compétence essentielle dans le cadre de l'accompagnement des enseignants novices.
- Le retour réflexif après la séance présentée s'est révélé de bonne qualité. Les candidats ont su intégrer leur présentation dans le quotidien de la classe, en s'appuyant sur les réalisations et les acquis des élèves. Ils ont formulé des propositions de prolongements et d'adaptations à partir d'observables concrets.
- Les ressources didactiques présentées étaient bien choisies, en lien avec les objectifs d'apprentissage et les besoins des élèves. Les candidats ont su démontrer leur expertise en exploitant des recommandations de la recherche. L'analyse de pratique des candidats s'est inscrite pleinement dans le cadre des programmes d'enseignement, avec une solide maîtrise des attendus institutionnels et une capacité à articuler théorie et pratique. Ils ont pu cibler les gestes professionnels en jeu, identifier les axes de progrès et même transposer ces éléments à d'autres niveaux, d'autres disciplines ou d'autres contextes d'enseignement.
- Enfin, les candidats ont su se montrer à l'écoute des remarques du jury et ont fait preuve d'une capacité à dialoguer de manière constructive, en prenant en compte les échanges pour affiner leur analyse. Ils ont ainsi su remettre en question leur propre pratique, en intégrant les retours du jury et en revisitant leurs choix à l'aune de ces échanges.

### *Points à améliorer repérés :*

Le jury a relevé plusieurs points nécessitant des améliorations, mettant en évidence des fragilités qui ont impacté la qualité des échanges :

- Plusieurs candidats n'ont pas su exploiter pleinement cet échange pour approfondir leur réflexion et mettre en avant une approche en tant que formateur. Les candidats qui n'ont pas eu la moyenne sont ceux qui n'ont pas su analyser leur pratique du point de vue du formateur et sont restés à une analyse « enseignante » uniquement.

- Certains candidats ont eu du mal à interroger de manière analytique leur séance lors de l'entretien avec le jury. Ils se contentaient de décrire les différentes phases de la séance sans en proposer une analyse approfondie. Ce manque d'analyse empêchait d'appréhender les enjeux didactiques, pédagogiques ainsi que ceux liés aux besoins des élèves. Les réponses des candidats ont été trop souvent générales, imprécises et ne répondaient pas suffisamment aux attendus de l'épreuve.
- Les 15 minutes allouées à la préparation de l'entretien n'ont pas toujours été bien exploitées. Ainsi, les présentations que les candidats ont réalisées lors de leur retour réflexif manquaient parfois de structuration.
- Les connaissances didactiques des candidats ont été parfois jugées insuffisantes. L'absence d'appuis sur des références théoriques solides pour justifier leurs choix pédagogiques et didactiques a pu entraîner une perte de confiance et fragiliser l'argumentation lors de l'entretien. Ces bases théoriques devraient permettre aux candidats d'entrer dans des échanges plus approfondis avec le jury. De même, la connaissance des attendus de fin de cycle, des guides Éduscol et des actions académiques étaient souvent lacunaires et devraient être davantage mobilisées. Il est attendu des candidats qu'ils identifient les obstacles didactiques et pédagogiques de leur séance et qu'ils apportent des remédiations concrètes.
- Pour certains candidats ayant une classe berceau, le manque de pratique habituelle de classe s'est ressenti, ce qui a impacté leur capacité à analyser et à justifier concrètement leurs choix pédagogiques.
- L'évaluation a été peu abordée lors des analyses.

### *Recommandations aux candidats :*

Le jury a formulé plusieurs conseils pour aider les candidats à adopter une posture de formateur plus affirmée :

- Les candidats doivent s'entraîner à réaliser des retours réflexifs structurés suite à des observations de temps d'enseignement ; le plus souvent que possible et dans les conditions de l'épreuve ;
- Il est attendu des candidats qu'ils remettent au jury un dossier contenant des éléments clés nécessaires pour appréhender la cohérence des choix faits. Ils peuvent être en lien avec la situation d'apprentissage, le contexte et/ou les particularités des élèves, notamment ceux à besoins éducatifs particuliers (BEP). Les documents de préparation doivent être soigneusement élaborés en s'appuyant notamment sur une compréhension claire de la didactique de la discipline concernée. Lors des échanges, les éléments du dossier peuvent être mentionnés pour éclairer le propos ;
- Lors de l'analyse de la pratique, il est attendu un bilan explicite portant sur l'atteinte des objectifs visés en prenant en compte des paramètres tels que la pertinence de l'objectif, le contenu des activités, les outils utilisés et les obstacles didactiques rencontrés, etc. Il est également attendu une réflexion en amont portant sur le traitement des obstacles didactiques prévisibles ;
- Les candidats doivent veiller à présenter la séance comme une étape d'un processus d'apprentissage plus large et clairement défini (progression, séquence, etc.). Tous leurs choix pourront être justifiés lors de l'entretien ;
- Il est important de faire apparaître clairement les références institutionnelles et didactiques utilisées pour construire la séance. Les candidats doivent s'assurer d'une connaissance fine des enjeux didactiques et pédagogiques de la séance. Les points positifs doivent aussi être mis en évidence et liés à des apports didactiques. Ils pourront s'appuyer sur les questions du jury pour affiner et faire évoluer leur analyse ;
- Lors de la présentation et de l'échange avec le jury, il est essentiel de ne pas se limiter à des considérations descriptives de types organisationnels. Une prise de hauteur analytique et justifiée sur des faits de classe est attendue. Elle porte particulièrement sur les objectifs visés, les choix réalisés et les éventuels écarts observés. Cette analyse devrait faciliter la mise en perspective de la pratique professionnelle du candidat ;
- D'un point de vue organisationnel, en amont de l'épreuve, il est recommandé de prévenir l'école et la direction afin d'anticiper l'installation du jury ainsi que de prévoir un espace dédié à l'entretien.

## IV. Analyse de l'épreuve 2

### A. Épreuve 2 – Analyse quantitative

Deux candidats ont été dispensés de cette épreuve car ils ont conservé leur note au-dessus de la moyenne obtenue à la session précédente.

Moyenne	10.93
Note la plus basse	4
Note la plus haute	19.75
Nombre de notes > 10	22

La moyenne générale de **10.93** montre une performance globale juste au-dessus de la moyenne de réussite minimale attendue (**10**). L'écart entre la note la plus haute et la note la plus basse traduit une grande hétérogénéité des candidats lors de cette épreuve. Plus de la moitié des candidats obtient une note au-dessus de la moyenne.

**Une majorité** des candidats a obtenu la moyenne à cette épreuve.

### B. Épreuve 2 - séquence 1 et 2 (entretien entre le candidat et l'enseignant observé)

#### *Les attendus de cette partie de l'épreuve :*

Ces deux premières séquences permettent au jury d'évaluer :

- La capacité à mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès de l'enseignant observé ;
- La capacité à ordonner et hiérarchiser ses remarques ;
- La capacité à formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et à s'assurer de leur compréhension ;
- La capacité à proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

#### *Points positifs repérés :*

Le jury souligne plusieurs aspects positifs lors de l'épreuve de critique de leçon, mettant en lumière l'engagement des candidats :

- Les meilleurs candidats ont le souci d'instaurer un cadre bienveillant et constructif. Ils savent prendre appui sur le questionnement des enseignants observés, sur leurs dires, leur « faire » et en valorisant systématiquement les points positifs relevés. Ainsi, dans une posture patiente, ils favorisent un dialogue engageant qui permet aux enseignants de réellement interroger leur pratique. Ces candidats sont capables de mener un véritable échange avec le collègue, l'amenant à identifier ses points forts et ses points à améliorer ;
- Les entretiens sont généralement bien structurés, ce qui contribue à la clarté des échanges. Certains entretiens sont cadrés par un plan ;
- Une bonne gestion du temps est notée, permettant aux candidats de mener des échanges fluides avec les jeunes professeurs des écoles ;
- Les observations des candidats sont jugées pertinentes et argumentées. Elles sont outillées, ce qui permet d'identifier clairement les points essentiels à prioriser pour élaborer une critique de leçon constructive. Ces candidats mènent une analyse approfondie de la pratique observée, en lien avec les didactiques disciplinaires et en s'appuyant sur des références théoriques pertinentes. Ils réussissent également à expliciter leurs choix.

## Points à améliorer repérés :

Plusieurs axes d'amélioration ont également été relevés, ils portent notamment sur :

- Des étayages davantage descriptifs que réflexifs ;
- Une valorisation des points positifs qui prend le pas sur l'analyse lucide de la pratique observée. Cette survalorisation empêche alors d'effectuer des choix forts, surtout lorsque la séance n'a pas permis aux élèves de construire des apprentissages ;
- À contrario, certains points positifs non évoqués ou non utilisés comme points d'appui pour faire le lien avec les axes de progrès abordés ;
- Des difficultés à faire le lien entre théorie et pratique ;
- Des analyses trop anticipées et des axes préparés en amont conduisant les candidats à cibler des axes qui ne sont pas en adéquation avec la séance, ce qui nuit à la fluidité des échanges ;
- Le volet pédagogique prend le pas sur le volet didactique dont les connaissances souvent lacunaires pénalisent l'analyse de pratique ;
- Une réflexion sur la différenciation trop centrée sur des apports matériels ou organisationnels ;
- Des difficultés à gérer les émotions pour entrer dans une analyse réflexive objective ;
- Des références institutionnelles citées mais peu exploitées sur les enjeux didactiques ;
- Des manquements dans la posture d'écoute, entraînant une succession de questions posées ;
- Des temps de parole déséquilibrés, où le candidat monopolise la parole et laisse peu de place à l'enseignant ;
- Des conseils qui ne s'appuient pas sur des exemples concrets et significatifs de la séance observée ;
- Des conseils erronés pouvant être contre-productifs ou opposés aux préconisations ministérielles ;
- La demande trop tardive ou inexistante de la fiche de préparation ;
- Des apports didactiques jugés trop légers, ressemblant trop souvent à un catalogue de références ;
- Dans le cadre de l'observation en maternelle, une analyse centrée sur l'atelier dirigé par le professeur des écoles, sans considérer les autres ateliers ;
- L'absence de hiérarchisation des conseils et des remarques ;
- Le traitement des besoins réels de l'accompagné, notamment en lien avec l'explicitation des enseignements, l'atteinte de l'objectif visé, l'institutionnalisation et la conduite de la phase de bilan de séance.

## Recommandations aux candidats :

Le jury a formulé plusieurs conseils :

- Pour une approche efficace lors de l'observation des pratiques en classe, il est essentiel de déterminer clairement les axes de progrès prioritaires et les points d'appui. Cela nécessite d'améliorer sa capacité à observer attentivement les faits de classe et à les analyser au regard des apprentissages des élèves et des préconisations. Cela nécessite aussi de renforcer sa capacité à repérer les écarts entre la préparation et la mise en œuvre des séances. Ainsi, les candidats doivent s'appuyer sur les dires, les actions, les faits de classe de la séance. Ils doivent pouvoir citer des moments précis pour engager l'observé dans une méta-analyse, en apportant des preuves concrètes ;
- Les candidats doivent s'entraîner à la hiérarchisation des conseils et des remarques. Il est nécessaire de travailler sur la capacité à cibler les points essentiels et à adosser le conseil donné à un élément didactique ou institutionnel le justifiant ;
- Les candidats doivent faire de l'entretien un dialogue constructif et éviter de tomber dans un interrogatoire, surtout quand aucune réponse n'est proposée en retour. Ce dialogue s'appuiera plutôt sur un échange et un questionnement progressif permettant de faciliter la structuration de l'analyse de la pratique ;
- Il est important de rappeler que l'entretien ne doit pas être perçu comme un tribunal, mais plutôt comme un espace de dialogue. Les candidats doivent faire preuve d'écoute active, en engageant des échanges constructifs et en prenant en compte les propositions de l'enseignant ;

- Ils pourront ainsi : amener l'enseignant à réaliser un bilan explicite des axes abordés, explorer les paramètres principaux qui conditionnent l'atteinte de l'objectif de départ (la pertinence de l'objectif, l'organisation spatiale, le matériel, le contenu et la conduite des activités, les outils opérationnels, les obstacles et variables didactiques, etc.) ;
- Il est nécessaire de s'appuyer sur la recherche pour anticiper les focales d'observation ;
- Il s'agira aussi de prendre en compte et de traiter les besoins qui émergent de la pratique de l'accompagné, notamment de ceux exprimés, en prenant appui sur ses réponses ;
- Enfin, il est conseillé de s'appuyer sur des références didactiques précises pour étayer les analyses et d'indiquer les enjeux sous-jacents. Le candidat devra savoir prendre du recul afin d'effectuer une analyse didactique, sans se limiter à un examen strictement pédagogique. De plus, une connaissance approfondie des ressources proposées aux formés, tant sur le plan théorique que pratique, est indispensable. Pour ce faire, il est recommandé de pratiquer une veille pédagogique et d'être au fait des dispositifs spécifiques à l'échelle ministérielle et académique afin de renforcer ses connaissances, ses gestes et postures de futur formateur ;
- D'un point de vue organisationnel, pour un bon déroulement des épreuves, il est également recommandé de s'assurer qu'une organisation est prévue pour l'installation du jury dans la classe ainsi que pour l'espace dédié aux entretiens qui suivront.

### C. Épreuve 2 - séquences 3 et 4

---

#### *Les attendus de cette partie de l'épreuve :*

Ces deux dernières séquences permettent au jury d'évaluer :

- Les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat ;
- La capacité du candidat à évaluer sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques ;
- La capacité du candidat à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

#### *Points positifs repérés :*

Les membres du jury ont relevé plusieurs aspects positifs que ce soit dans les rapports de visite ou dans la partie entretien avec le jury.

#### **En ce qui concerne le rapport de visite :**

- Les rapports sont fidèles aux observations faites lors des séances ainsi qu'aux conseils apportés. Ils reflètent de manière précise et rigoureuse l'entretien entre le candidat et le formé ;
- Certains rapports montrent une forme d'originalité et sont le reflet des choix professionnels des candidats. Cette personnalisation témoigne d'une appropriation des situations observées et d'une capacité à proposer une analyse personnelle. Elle révèle la démarche professionnelle du candidat ;
- Les documents produits sont majoritairement bien structurés, clairs et utiles pour les enseignants observés, offrant un véritable accompagnement pédagogique. La qualité de leur construction a été appréciée, tout comme leur utilité pour les formés ;
- Les rapports sont globalement bien rédigés, ils sont corrects d'un point de vue syntaxique et orthographique. De plus, ils respectent le cadre imposé, notamment en termes de nombre de pages. Le registre de langue employé est adapté au contexte professionnel et facilite la compréhension des propos.

#### **En ce qui concerne l'entretien :**

- L'entretien avec le jury permet aux candidats de faire un retour sur sa propre analyse de la pratique du formé et sur son bulletin de visite. Les meilleurs montrent une évolution de leur réflexion entre la rédaction du rapport et le jour de la séquence 4, mettant à profit le temps écoulé entre les deux ;

- Le questionnement du jury sur les observables et les conseils donnés en Séquence 2 leur permettent d'aller plus loin ou de revenir sur certains éléments. Cela les amène également parfois à dépasser certaines erreurs d'appréciation ou à ajuster leurs analyses ;
- La richesse des échanges, tant dans leur contenu que dans leur forme, est particulièrement valorisée. Les propos sont illustrés par des situations concrètes ;
- Les meilleurs candidats savent prendre du recul et sont capables de traiter les remarques des examinateurs. Ils argumentent leur choix et, lorsque nécessaire, font évoluer leur réflexion. Cette flexibilité a été très appréciée, tout comme la capacité à accepter la controverse dans un esprit constructif ;
- Par ailleurs, le jury valorise la projection dans une véritable posture de formateur notamment en ce qui concerne l'engagement dans l'accompagnement des stagiaires.

### *Points à améliorer repérés :*

Plusieurs axes d'amélioration ont également été relevés.

#### **En ce qui concerne le rapport de visite, le jury pointe :**

- La mise en forme qui ne met pas toujours en évidence les points essentiels abordés ;
- L'identification claire du destinataire du rapport : enseignant observé ou membres du jury. En effet, dans un même document, on peut retrouver à la fois des conseils formulés à l'attention des enseignants observés, et d'autres à l'attention des membres de la commission de jury ;
- Les recommandations institutionnelles faisant très souvent défaut avec peu de références théoriques ;
- Le manque de précision sur la description de la séance observée avec des axes de progrès insuffisamment développés.

#### **En ce qui concerne l'entretien, le jury signale :**

- L'absence de continuité entre le rapport écrit et l'entretien oral ;
- Le manque d'analyse approfondie : la paraphrase voire la lecture des éléments du rapport lors de l'entretien ;
- La difficulté à identifier ses propres manquements et à les aborder dans l'analyse ;
- Le manque de prise de recul : certains candidats qui n'ont pas eu la moyenne à cette épreuve n'ont pas pris de distance entre les deux temps de l'épreuve ou, au contraire, ont proposé dans le bulletin des points supplémentaires trop éloignés de ce qu'ils avaient proposés lors de l'entretien ;
- La non maîtrise des contenus disciplinaires et du prescrit pour mieux accompagner ;
- La faiblesse du bagage didactique qui entraîne des réponses très vagues aux questions du jury ;
- L'absence de projection dans la posture de formateur ;
- L'identification des gestes professionnels en jeu qui n'est pas suffisamment fine ;
- La pertinence des conseils donnés qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins des enseignants ou qui peuvent être peu approfondis ;
- La capacité à accepter la controverse en ne restant pas figé sur ses premières idées tout en acceptant de revoir ses analyses ;
- Le manque de préparation de l'entretien : pour la partie présentation et la partie questions/échange avec le jury.

### *Recommandations aux candidats :*

Le jury recommande aux candidats de se positionner en véritables formateurs, capables de proposer des conseils éclairés, d'accompagner le développement professionnel des enseignants observés et de justifier leurs choix par des apports théoriques et pratiques pertinents.

Pour cela, plusieurs axes de progrès sont à envisager :

### **Concernant le rapport de visite :**

- S'imprégner de la philosophie du rapport de visite : Pour ce faire, il est essentiel de lire et d'analyser plusieurs rapports. Le document rédigé doit être utile à l'enseignant observé et l'encourager à ajuster sa pratique. Des formulations trop négatives ou « dures » pourraient être un frein à son développement professionnel ;
- Formuler les marges de progrès de manière précise, en conservant un ton direct mais bienveillant ;
- Proposer des références théoriques en lien avec les observations : Les candidats doivent enrichir leur rapport en proposant des ressources théoriques pertinentes et directement applicables aux situations observées. Ces références doivent soutenir les conseils donnés et renforcer l'argumentaire du formateur ;
- Structurer le rapport de visite : Un rapport de visite bien structuré est essentiel pour organiser clairement les points d'appui et les axes de progrès. Les candidats pourront consolider leur analyse en s'appuyant notamment sur la grille d'observation académique des gestes professionnels.

### **Concernant l'entretien avec le jury :**

- Développer une analyse réflexive : Pour cela une prise de recul plus approfondie sur sa pratique de formateur est nécessaire. La grille académique des focales d'observation peut également être ici un levier pour consolider l'analyse du futur formateur et apprécier plus précisément les gestes professionnels ;
- Justifier les conseils prodigués : Le candidat doit être en mesure de justifier ses recommandations par des ressources pertinentes et maîtrisées ;
- Enrichir sa présentation : Il ne s'agit pas seulement de décrire ce qui a été observé, mais de suggérer des pistes nouvelles de réflexion, en mobilisant sa propre expérience, des faits de classe, la connaissance des élèves, les stratégies d'apprentissage et les travaux de recherche ;
- Mener une analyse fine de son entretien avec l'enseignant : Au-delà de la simple redite du rapport de visite, le candidat doit être capable d'explicitier ses choix (les axes principaux abordés et les autres non exploités) et les conseils formulés, en mobilisant les compétences attendues d'un formateur. Cela inclut une analyse des moments clés de la séance observée ;
- Approfondir les connaissances didactiques et actualiser les savoirs : Les candidats sont encouragés à renforcer leurs compétences didactiques et à actualiser leurs connaissances en fonction des recherches les plus récentes ;
- S'entraîner : pour cela, le candidat se prêtera à l'exercice de la présentation de son retour réflexif en veillant à respecter le temps imparti ;
- Prendre appui sur le rapport de jury de la séquence 3 : Le candidat pourra interagir plus efficacement avec le jury en se référant au document qu'il aura pris le soin d'avoir à sa disposition le jour de l'épreuve ;
- Maîtriser les ressources proposées : lorsqu'un candidat conseille un enseignant, il doit être capable de synthétiser l'essentiel des ressources, savoir en tirer la « substantifique moelle » et l'utilité concrète dans le cadre de la séance proposée.

## V. Retour sur l'usage du numérique

L'usage du numérique a été globalement peu présent lors des séances.

Les meilleurs candidats ont su l'utiliser de manière pertinente : le numérique a ainsi favorisé l'autonomie des élèves et stimulé la réflexion collective grâce au partage de traces et a permis une mise en retrait de l'enseignant. L'utilisation des outils numériques a permis également d'enrôler efficacement les élèves dans les tâches et de structurer les échanges.

Pour certains candidats, cet usage n'a pas toujours apporté une plus-value notable.

Si cet usage reste dépendant du matériel disponible dans les écoles, le numérique peut être abordé lors de l'entretien pour enrichir les prolongements proposés.

Enfin, les supports numériques ont, dans certains cas, contribué à améliorer la qualité des présentations lors de la séquence 4.